Association JEUNESSE

RAPPORT D'ACTIVITE

Exercice 2016

Assemblée Générale du 25 mars 2017

4, rue Bobierre de Vallière
92340 BOURG-LA-REINE
Tel: 01 47 02 43 36 - Fax: 01 47 02 43 82
contact@foyerjeunesse.org
ww.foyerjeunesse.org

PLAN DU RAPPORT D'ACTIVITE

Mot du Président 3

1ère partie : Rapport moral de l'exercice 4

I. L 'ASSOCIATION JEUNESSE 4
- A. Deux mots d'histoire 4
- B. Les foyers de jeunes travailleurs 5
- C. Le Foyer JEUNESSE, aujourd'hui 6
- D. Situation administrative 7

II. LES ACTEURS ASSOCIATIFS 9
- A. Le Conseil d'Administration de l'association 9
- B. Les Salaries de la « maison » 10
- C. La formation des salariés 11

III. L'ACTIVITE SOCIO-EDUCATIVE ET CULTURELLE 12
- A. La vie de l'équipe 12
- B. Les mouvements de l'année 2016 14
- C. Les profils et problématiques des jeunes 15
  - Les jeunes scolarisés et étudiants
  - Les « MIE », les « JNA »…
  - La vie quotidienne au foyer
  - L'accompagnement socio-éducatif de l'équipe en interne
  - *Les Temps forts*
  - *La participation des résidents à l'organisation de la vie de la maison*
  - les actions socio-éducatives développées en partenariat
  - Du point de vue de nos partenaires…

IV. GROUPE DE REFLEXION SUR LA MUTUALISATION « JEUNESSE » - « MOULIN DE PIERRE » 33

V. LES PROJETS DE L'ASSOCIATION 34
- A. Avancement des projets 34
- B. Le financement des projets 36

2ème partie : Éléments statistiques exercice 2016 38

3ème partie : Album photos 2016 42

Mot du Président

Chères et chers adhérent(e)s,

C'est encore avec plaisir que nous essayons de vous faire partager la richesse et la diversité de ce qui a été réalisé au foyer au cours de l'année 2016.

L'année dernière, nous vous avons présenté notre intention de nous lancer dans deux projets qui nous semblaient importants pour pérenniser l'activité de notre association, une extension rue Bobierre de Vallière et la création d'une nouvelle résidence dans un immeuble que nous vendrait la mairie de Bourg la Reine. Je dois vous avouer que nous éprouvions une certaine appréhension à l'idée de devoir affronter le « système » à travers le Ministère du Logement, la DRILH, le Conseil Départemental, le Conseil Régional, la Mairie, la CAF, la Caisse des Dépôts et Consignations. Derrière ces noms qui nous semblaient pour l'essentiel étrangers, nous avons eu l'occasion au cours de cette année de découvrir des hommes et des femmes, fonctionnaires ou élus, avec qui nous avons pu échanger et discuter et que nous avons trouvés réceptifs pour nous aider à réaliser nos projets. Ces rencontres ont été une réelle source de plaisir, et je souhaiterais à travers ces quelques mots les en remercier.

Au-delà de la satisfaction que cela a pu nous apporter de voir nos projets progressivement devenir possibles, cela nous apparaît particulièrement rassurant de voir que notre société a su mettre en place des dispositifs permettant à une association comme la nôtre de mettre en œuvre les moyens de prolonger et de développer son activité.

En effet la vie « opérationnelle » du foyer cette année a montré encore à quel point de nombreux jeunes ont besoin d'être logés et accompagnés dans ces premières années de leur vie d'adulte. Le nombre de jeunes qui, du fait de la précarité de leur situation personnelle, ont besoin d'un hébergement comme celui que nous proposons, ne cesse d'augmenter. Trouver un chemin individualisé pour que chacun d'entre eux puisse sortir du foyer mieux armé pour s'insérer dans la vie sociale, professionnelle et trouver un logement, reste le défi compliqué auquel sont confrontés les professionnels travaillant au foyer.

Par ailleurs, durant l'année 2016, nous avons pu approfondir notre collaboration avec le foyer de Clamart et je crois que cela a été une expérience enrichissante pour eux et pour nous de pouvoir partager nos expériences et nos compétences.

Les pages qui suivent illustrent cette activité très riche animée par une équipe de professionnels compétents. Le foyer n'existerait pas sans leur enthousiasme et leur engagement.

***Vincent MATHIS**, président*

1ÈRE PARTIE
RAPPORT MORAL DE L'EXERCICE 2016

I. L 'ASSOCIATION JEUNESSE

A. Deux mots d'histoire

Le 16 mars 1956 naissait l'association "JEUNESSE", à l'initiative de Messieurs Pierre TURQUEY (juge pour enfants), et Gabriel ANDRE (éducateur). Tous deux étaient très sensibles aux problèmes rencontrés par certains jeunes aux prises avec de graves difficultés familiales ou sociales.

L'association ouvre son foyer de jeunes le 1er janvier 1957, à Bourg-la-Reine. Celui-ci deviendra plus tard un Foyer de Jeunes Travailleurs. Il accueillait exclusivement des garçons et ne deviendra mixte qu'en 1998.

Bruno (fils de Gabriel ANDRE) et son épouse Nelly reprendront le flambeau en 1989 et conduiront à la fin des années 90 de lourdes opérations de rénovation et d'extension qui donnent au foyer sa configuration actuelle.

L'association JEUNESSE est gestionnaire d'un seul établissement, le « foyer JEUNESSE ». Celui-ci est à la fois « Foyer de Jeunes Travailleurs» et « Résidence Sociale ». Il fêtera ses 60 ans d'existence en janvier 2017

B. Les foyers de jeunes travailleurs

❖ Les Foyers de Jeunes Travailleurs (FJT)

Depuis le **décret n° 2015-951 du 31 juillet 2015, les** missions minimales des FJT et les conditions techniques minimales de leur fonctionnement et de leur organisation ont été précisées :

➢ **un FJT accueille :**

- des jeunes en priorité âgés de 16 à 25 ans (et notamment à l'issue d'une prise en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance),
- des jeunes prioritairement en activité ou en voie d'insertions sociale et professionnelle,
- accompagnés de plusieurs services (cuisine, laverie, salle d'animation…),
- avec le soutien de professionnels dédiés à l'accompagnement socio-éducatif.

➢ **un FJT doit être doté d'un Projet socio-éducatif :**

- mis en œuvre par une équipe dédiée,
- devant favoriser l'accès à l'autonomie et au logement indépendant des jeunes résidents,
- proposant des actions :
  - d'accueil,
  - d'information,
  - et d'orientation en matière de logement.
- intervenant dans différents domaines :
  - emploi,
  - exercice de la citoyenneté,
  - accès aux droits et à la culture,
  - santé,
  - formation et mobilité,
  - sport et loisirs.

❖ Le Foyer de Jeunes Travailleurs de Bourg-la-Reine

Le foyer JEUNESSE propose une prestation globale associant :

- un hébergement,
- une restauration collective
- et un accompagnement socio-éducatif.

C. Le Foyer JEUNESSE, aujourd'hui

Une association

- Association JEUNESSE
- Fondateurs : Pierre TURQUET (juge pour enfants), et Gabriel ANDRE (éducateur)
- Un Conseil d'Administration (9 membres)
- 70 adhérents

Un projet associatif

- l'autonomisation des jeunes
- l'éducation à la citoyenneté
- la vie participative et la démocratie interne
- l'accompagnement des parcours d'insertion
- la mixité sociale

Une équipe

- 1 etp directeur
- 1 etp responsable socio-éducatif
- 1 etp animateur socio-éducatif
- 0.57 etp secrétaire-comptable
- 1 etp cuisinier
- 0.35 etp agent d'accueil

Un FJT - Résidence sociale

- 21 logements au total.
- 35 places
- essentiellement des chambres doubles.

Des appartements extérieurs

- 7 appartements extérieurs
- un total de 10 places

D. Situation administrative

Pour exercer son activité, l'association JEUNESSE dispose des agréments suivants :

6 - Autorisation préfectorale de fonctionnement

au titre d'Etablissement Social et Médico-Social

arrêté préfectoral

du 19 décembre 2016,

(renouvellement à compter du 4 janvier 2017 et pour une période de 15 ans).

1 - Agrément Institution Sociale de type Foyer de Jeunes Travailleurs

(accordé le23/11/1993)

2 - Agrément DDASS Logement des Personnes Défavorisées

(accordé le 29/09/1995)

3 - Agrément Ingénierie sociale, Financière et Technique

arrêté préfectoral

du 11 février 2016,

pour une période de 5 ans

4 - Agrément Iintermédiation locative et gestion locative sociale

arrêté préfectoral du 11 février 2016,

pour une période de 5 ans

5 - Agrément Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion

arrêté ministériel

du 18 octobre 2016,

pour une période non limitée

Pour rappel :

- l'**AGREMENT « INGENIERIE SOCIALE, FINANCIERE ET TECHNIQUE »** est délivré par le préfet de département.

Cet agrément nous est indispensable pour poursuivre nos missions de conseil, d'appui, et d'expertise en direction des jeunes en situation de fragilité socio-économique.

Il nous permet d'entreprendre des actions d'amélioration de l'habitat, d'accompagnement des personnes pour favoriser leur accès ou leur maintien dans le logement, et de les assister dans le cadre des procédures liées au droit au logement opposable, de la recherche de logement…

- l'**AGREMENT « INTERMEDIATION LOCATIVE ET GESTION LOCATIVE SOCIALE »** est délivré par le préfet de département.

Cet agrément nous est indispensable pour agir en tant qu'intermédiaire entre les propriétaires et les jeunes que nous accueillons.

Il en est ainsi pour la location de logements par l'association dans le parc privé ou public à des fins de sous location ou d'hébergement. C'est aussi cet agrément qui donne à l'association le droit de gérer une résidence sociale.

- l'**AGREMENT «MAITRISE D'OUVRAGE D'INSERTION (MOI) »** est délivré par le Ministère du Logement et de L'Habitat Durable.

Cet agrément permet à l'association JEUNESSE d'exercer une activité de maîtrise d'ouvrage sur le territoire de la commune de Bourg-la-Reine, avec la possibilité de mobiliser des financements très sociaux de type PLA-I. L'association a été ainsi reconnue pour sa capacité technique et financière à mener à leurs termes des projets de création, d'extension et de réhabilitation de logements répondant à des besoins spécifiques soutenus par les partenaires locaux.

- l'**AUTORISATION PREFECTORAL DE FONCTIONNEMENT**.

Le foyer JEUNESSE a été autorisé au titre d'institution de type « Foyer de jeunes travailleurs » en 1993, et agréé « Résidence Sociale » en 1995. Au regard des nouvelles lois, ces agréments sont devenus caducs depuis le 1er janvier 2011.

Les FJT relèvent désormais du statut d'Etablissement Social ou Médico-Social (ESMS). Leur autorisation de création et de fonctionnement est très cadrée par voie législative et réglementaire. Le renouvellement de leur autorisation ne peut plus être accordé qu'au terme de l'évaluation externe (loi 2002.2 du 2/01/2001). Pour le foyer JEUNESSE, l'évaluation externe a été menée en décembre 2015.

II. LES ACTEURS ASSOCIATIFS

A. Le Conseil d'Administration de l'association

La composition du Conseil d'Administration (CA) de l'association JEUNESSE a été marquée par le départ de **Bernard DUVAL**, ancien résident et administrateur depuis plus de 16 ans. Par ailleurs, et sur invitation du CA, **Anna AUFFRET** a régulièrement participé aux réunions de travail des administrateurs auxquels elle s'est activement associée, leur faisant bénéficier de son expérience professionnelle et de sa sensibilité pour les problématiques des jeunes accueillis au sein de notre de établissement.

Sept membres composent le CA et le font vivre cette instance. Au cours de cette année 2016, le Conseil d'Administration de l'association JEUNESSE s'est réuni une dizaine de fois.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION JEUNESSE			
	Administrateurs	**Fonction au CA**	**Date d'entrée au CA**
1	Vincent MATHIS	Président	2006
2	Clarisse CORVAL	Vice-présidente	2005
3	Valérie PROTAIS	Vice-présidente	2005
4	Hervé CHABORD	Trésorier	1991
5	Laurent VILLARD	Secrétaire	1995
6	Catherine LAURENT	Administrateur	2000
7	Pierre MARSAL	Administrateur	1989
8	Laurent YZEBE	Administrateur	1991

En plus des réunions du samedi matin, plusieurs groupes de travail ont été constitués pour préparer les délibérations du CA sur différentes thématiques. Les compétences des administrateurs ont été fortement sollicitées pour étudier en amont les propositions qui seront soumises au CA pour adoption.

Pour cette année 2016, la mobilisation des administrateurs a été particulièrement importante compte tenu des projets ambitieux engagés et de l'enjeu pour une petite association comme la nôtre de se donner tous les moyens pour les réaliser. Plusieurs groupes de travail ont été constitués autour des 3 thématiques de réflexion suivantes :

- « Projet social pour une nouvelle résidence »,
- « Projet architectural pour l'extension du foyer JEUNESSE »,
- « Financement des projets de développement ».

Le groupe de travail réunissant des administrateurs de l'Association JEUNESSE et de l'association « Relai d'Accueil pour les Jeunes Travailleurs Isolés » (gestionnaire du foyer de jeunes travailleurs de Clamart) a poursuivi son activité de réflexion sur des préoccupations communes liées à la mutualisation de moyens d'actions et aux enjeux stratégiques des deux FJT.

B. Les Salaries de la « maison »

L'association JEUNESSE emploie 6 salariés. Ceux-ci représentent un total de 4.91Equivalent Temps Plein (ETP). .

EFFECTIF SALARIES 2016					
SALARIES DE L'ASSOCIATION JEUNESSE					
	Salariés (par ordre d'ancienneté)	**Intitulé du poste**	**Date d'entrée**	**Type de contrat**	**ETP**
1	DECEROI Jean-François	Cuisinier	Octobre 1986	CDI	1
2	AFQUIR Abdel	Directeur	Décembre 2007	CDI	1
3	BEAUCHAMP Isabelle	Secrétaire-comptable	Octobre 2010	CDI	0,57
4	M'BAYE Abdoulai	Activité socio-éducatif	24/03/2014	CDI	1
5	BAKOU Tinhinane	Responsable activité socio-éducative	Janvier 2015	CDI	1
6	NDIAYE Ibrahima	Agent d'accueil (week-end)	12/12/2014	CDI	0 ,34

Au cours de l'année 2016, nous avons fait appel à plusieurs reprises à des personnels de l'ESAT Jean COURANT (Etablissement et Service d'Aide par le Travail) situé à Bagneux, dans le cadre d'un contrat de mise à disposition.

Le **Centre d'Insertion Sociale et Professionnelle (CISP)** de l'ESAT propose en effet à des travailleurs jugés suffisamment autonomes et capables de réussir une immersion en milieu ordinaire d'éprouver le caractère professionnel de leur compétence par le biais d'un détachement en entreprise.

C'est dans ce cadre-là que Johnny BONDON a été missionné pour assurer les tâches de nettoyage et d'entretien de la résidence (bâtiment et jardin), avec une grande satisfaction pour tous.

Cela a été le cas également de Cyrille GOSSELIN, qui a été sollicité pour pallier les absences de Jean-François DECEROI à son poste de cuisinier.

C. La formation des salariés

L'association JEUNESSE a depuis longtemps démontré sa capacité à accompagner ses salariés dans la mise en place de projets de formation, qu'ils soient collectifs ou individuels. Nous avons en effet conscience des enjeux stratégiques à la fois pour notre association mais aussi pour nos salariés qui permettent d'anticiper à la fois les projets de développement de la première sur les années à venir, mais aussi de développer les compétences de nos collaborateurs et de leur donner les moyens de faire évoluer leur carrière professionnelle. L'association JEUNESSE s'inscrit plus que jamais dans cette politique favorisant la formation de ses salariés.

Plusieurs dispositifs ont été mobilisés pour financer les formations réalisées au cours de l'année 2016 :

- formations financées par le réseau de l'Union Régionale pour l'Habitat Jeunes (URHAJ)
- formations financées par le Conseil Régional Ile-de-France dans le cadre d'un appel à projet,
- formations financées par Hauts-de-Seine Initiative (HDSI),
- formations financées par l'UNIFORMATION.

FORMATIONS COURTES		
Intitulé de la formation	**Date de la formation**	**Salariés concernés**
« lutte contre les discriminations »	10 Févr. 2016	J.F DECEROI T. BAKOU A. M'BAYE A. AFQUIR
« Contrat de travail : obligations, rédaction et risques pour l'employeur »	9 mai 2016	A. AFQUIR
« Gestion des petites associations et bases de la comptabilité »	26, 27, 28 sept. 2016	A. AFQUIR
« Comptabilité des associations (niveau expert) »	5, 6, 7 déc. 2016	I. BEAUCHAMP

FORMATION LONGUE			
Intitulé de la formation	**Objectif de la formation**	**Date de la formation**	**Salariée concernée**
Diplôme d'Etat en Ingénierie Sociale Niveau 1	Formation qui vise à l'acquisition de compétences pour exercer des fonctions d'expertise, de conseil, de conception, de développement et d'évaluation appliquées aux domaines des politiques sociales et de l'intervention sociale.	Début : octobre 2016 Fin : octobre 2019	T. BAKOU

III. L' ACTIVITE SOCIO-EDUCATIVE ET CULTURELLE

A. La vie de l'équipe

L'année 2016 a été marquée par un mouvement important autour de la formation professionnelle. Ce mouvement reste remarquable pour une association dont la taille est somme toute modeste.

Des actions de formation collectives construites dans une volonté de mutualisation avec des acteurs du réseau ou des partenaires :

- « Lutte contre les discriminations », session de formation-action dans le cadre d'un projet régional, ouverte à nos partenaires et dispensée par Briac CHAUVEL, Sociologue de l'association Expressions,

- des réunions d'informations sur des dispositifs en lien avec l'accès au logement, avec nos collègues du FJT du Moulin de Pierre à Clamart,

- des réunions d'informations sur des dispositifs en lien avec l'accès au logement, avec nos collègues du FJT du Moulin de Pierre à Clamart :

  - avec un Bailleur social « OSICA » qui propose des appartements en colocation avec une CESF
  - avec le Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO) pour des informations sur les modalités d'orientation et sur le dispositif

- des démarches pour des actions de formation individuelle pour chacun des membres de l'équipe ont été amorcées avec un financement via le Compte Personnel de Formation (CPF) et de l'organisme collecteur UNIFORMATION :

  - Tinhinane BAKOU, Responsable de l'activité socio-éducative et culturelle a pu démarrer depuis octobre 2016, une formation d'études supérieures dans l'ingénierie sociale, préparant au DEIS (Diplôme d'Etat D'Ingénierie Sociale).

  - Abdoulaï M'BAYE, éducateur spécialisé, a obtenu les fonds pour s'engager dans une formation de cadre, la CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale).

  - Jean-François DECEROI s'est engagé dans une démarche de professionnalisation sur les fonctions de MAITRE DE MAISON. Cette formation n'étant pas éligible au CPF, nous devons la reporter dans l'attente de trouver un financement.

Par ailleurs, nous avons à cœur de favoriser la formation de futurs professionnels dans le domaine de l'action socio-éducative notamment, mais également dans ceux de la gestion locative, de l'insertion professionnelle, … c'est pourquoi, notre structure a accueilli des stagiaires tout au long de l'année.

Ces accompagnements sont très importants aussi bien dans le temps consacré par les membres de l'équipe à la formation des étudiants mais également dans l'explicitation et l'analyse de nos pratiques professionnelles.

Si les stagiaires ont pu nous dire avoir beaucoup appris auprès de l'équipe, elles nous ont également beaucoup apporté de par leurs actions et leur engagement dans l'activité du FJT durant leurs stage mais également bien au-delà.

Nous avons ainsi contribué à former :

- **Justine**, étudiante en dernière année d'assistante de service social qui a obtenu son diplôme en juin 2016, et qui est venue renforcer l'équipe dès juillet 2016 le temps du congé pour maternité de Tinhinane BAKOU,

- **Samantha** lycéenne en 1ère Bac Pro Services de proximité et vie locale, et qui a souhaité compléter son stage avec un projet qu'elle va développer en 2017 sur le gaspillage alimentaire au sein du FJT,

- **Maryam**, étudiante en 1ère année d'économie sociale et familiale,

- **Dominika**, étudiante en 2ème année d'éducation spécialisée

- **Louise**, étudiante en MASTER Sciences de l'éducation – Intervention sociale et familiale

Nous avons également permis la réalisation d'une étude menée par une collègue, Kaya SY, Directrice adjointe au FJT Marie José, à Paris, qui portait sur les modalités de participation des résidents à la vie du FJT et sur l'organisation mise en place au sein de notre structure plus particulièrement via le Conseil de Maison et les Assemblées Générales des résidents.

B. Les mouvements de l'année 2016

58 jeunes résidents ont fréquenté le foyer JEUNESSE au cours de l'année 2016.

Certains d'entre eux étaient déjà présents en 2015 et nous ont quittés en 2016. D'autres sont entrés et sortis au cours de la même année 2016. Et enfin, d'autres sont entrés au foyer en 2016 et seront encore présents en 2017.

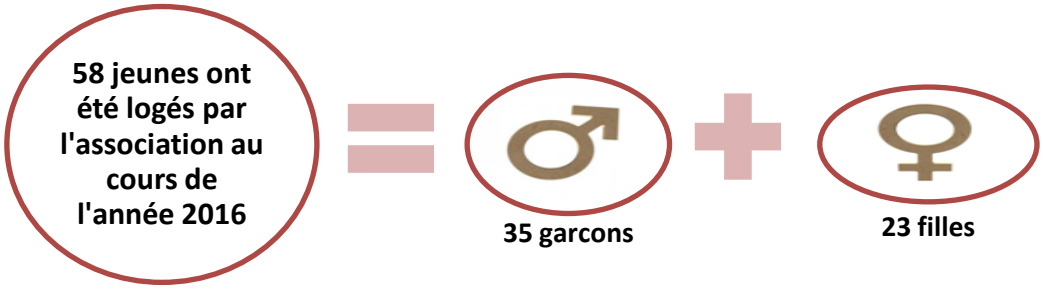

Nous avons recensé 20 jeunes qui ont quitté le foyer au cours de l'année contre 22 jeunes qui l'ont intégré.

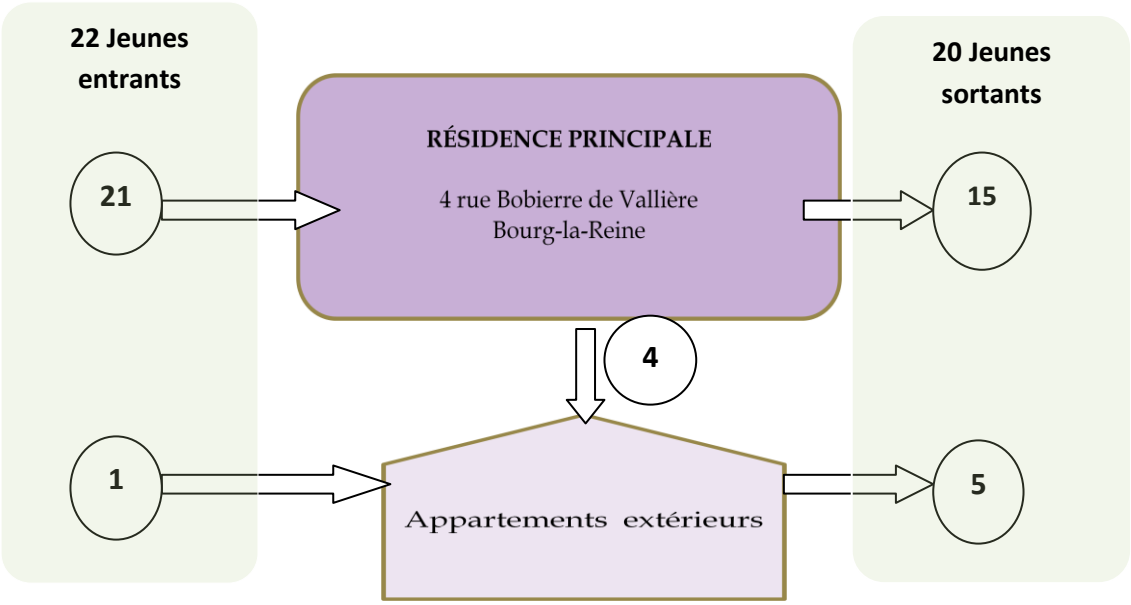

Parcours des « candidatures » reçues en 2016

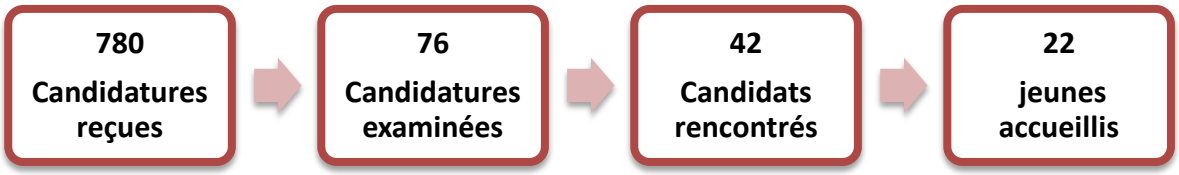

C. Les profils et problématiques des jeunes

En 2016, le Foyer JEUNESSE a recensé 58 résidents avec 22 entrées et 20 sorties dans l'année. Cette année est donc marquée par plus de mouvements au sein de la résidence.

Les résidents étaient composés pour 40% environ de femmes et 60% d'hommes. Si pour la moitié d'entre eux la démarche de venir en FJT était indépendante, l'autre moitié a été orientée par un service social.

Les problématiques annoncées et identifiées à leur arrivée au FJT, outre la question récurrente de l'accès au logement, portaient sur les questions suivantes :

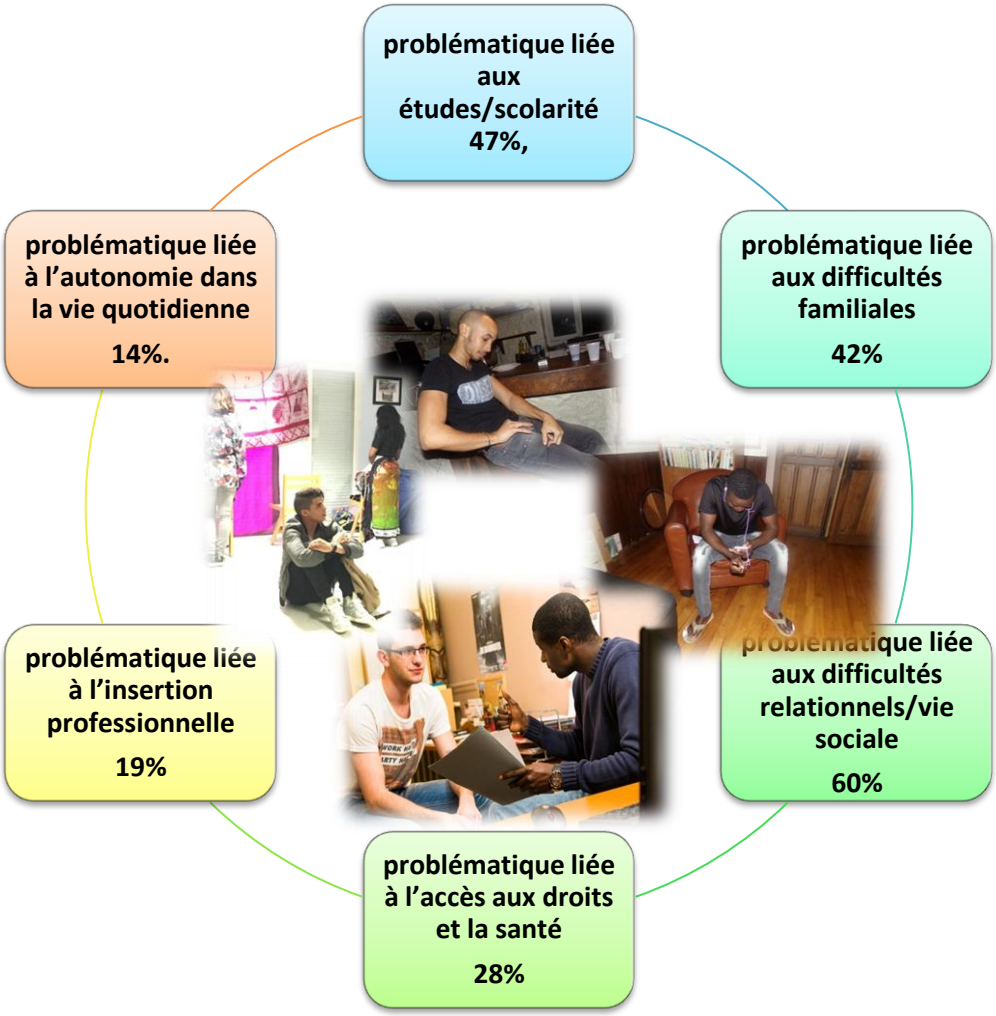

Ce n'est que quelques temps après leur accueil et lorsque l'accompagnement socio-éducatif a pu s'amorcer que nous découvrons de nouvelles difficultés notamment autour de l'insertion professionnelle, de la gestion budgétaire et de l'accès aux droits ce qui explique que la proportion de ces problématiques soit sous-évaluée.

Notons tout de même, l'importance des problématiques en lien avec des difficultés familiales. Certains jeunes sont pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance (SAE) au titre de ces questions mais parmi les autres résidents, ils sont nombreux à devoir faire face à ce type de difficultés.

PLUS PRECISEMENT : il s'agit de ruptures de lien avec les parents du fait de problèmes intrafamiliaux ou d'une distance géographique, de relations complexes voire conflictuelles avec les parents ou autres membres de la famille, ou encore de problématiques socio-économiques qui poussent le jeune à prendre son autonomie pour soulager sa famille, …

Si les missions du FJT induisent une grande mixité dans les profils et parcours des résidents, il appartient à l'équipe socioéducative de rester très vigilante pour maintenir un équilibre global entre :

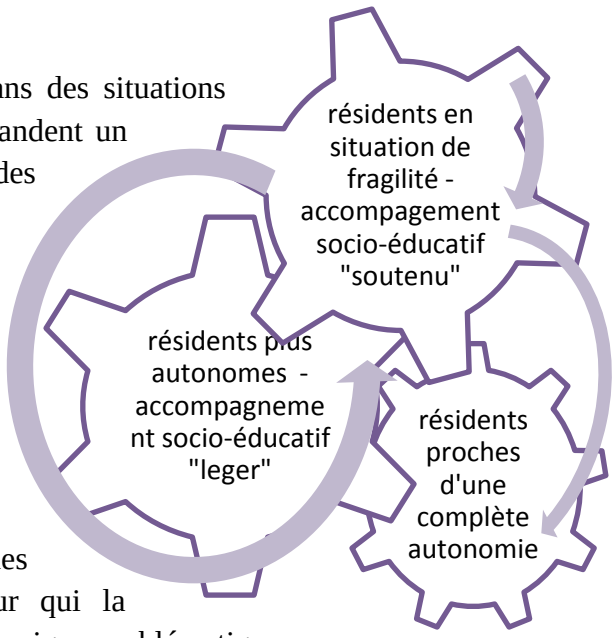

- le nombre de résidents qui sont dans des situations sensibles, voire fragiles et qui demandent un étayage important de la part des professionnels ;
- le nombre de résidents qui sont plus autonomes mais qui nécessitent tout de même un accompagnement socio-éducatif pour mener à bien leur projet ;
- et le nombre de résidents proches d'une complète autonomie et pour qui la question de l'accès au logement est l'unique problématique.

➢ Les jeunes scolarisés et étudiants

En 2016, notre établissement a accueilli 27 résidents scolarisés ou étudiants dans différents type de formations :

- des élèves en CAP dans les domaines de la cuisine, plomberie, peinture, service-restauration, aide à la personne, vente ;
- des élèves en BAC PRO vente, Accueil, Maquettiste, Hôtellerie-Restauration ;
- des élèves en BAC technologique et général ;
- des étudiants en Prépa Littéraire et scientifiques au Lycée LAKANAL ;
- des étudiants à l'Université, en Licences « sciences du langage », en Masters « Développement informatique », « Management » dans des organisations à visée humanitaire, dans le domaine de l'immobilier, des mathématiques, de l'audiovisuel.

Si la part des jeunes scolarisés ou étudiants est importante, elle reflète dans sa composition même une grande mixité.

Ce qui amène ces jeunes à se tourner vers notre FJT est souvent la proximité géographique avec leur établissement scolaire ou universitaire, la vie en collectivité pour les jeunes vivant précédemment en province ou à l'étranger et qui pourraient se trouver isolés, la présence de professionnels car leur projet nécessite un soutien socio-éducatif (principalement les jeunes pris en charge par l'ASE) ... mais c'est en premier lieu les difficultés à se loger avec un budget restreint parfois reposant uniquement sur une bourse à caractère social.

Pour la plupart de ces résidents l'action socio-éducative consiste principalement à favoriser une autonomie dans la vie quotidienne qui est loin d'être acquise car ces jeunes ont quitté "le cocon" familial pour vivre une expérience en collectivité, souvent pour la première fois ainsi qu'à les aider dans l'apprentissage d'une gestion budgétaire.

➢ Les « MIE », les « JNA »…

Comme nous l'évoquions l'année dernière, le nombre des orientations vers les FJT de **« Mineurs Isolés Etrangers » (MIE)** et de jeunes majeurs étrangers isolés dits **« Jeunes Non Accompagnés» (JNA**) s'est intensifiée. L'accueil de ce profil de résidents induit un accompagnement dense, multidimensionnel et complexe.

En effet, ces jeunes, mineurs ou jeunes adultes, font l'objet d'une prise en charge « minimale » de la part de l'ASE. Les restrictions budgétaires départementales conduisent à de nombreux écueils : nomination tardive (dans le meilleur des cas) de professionnels référents pour assurer le suivi de ces jeunes, manque de fluidité dans le lien entre l'ASE et les établissements d'accueil de ces jeunes, ou bien encore forte injonction sur ces jeunes pour devenir rapidement « employables ». Ils sont ainsi rapidement installés dans des circuits de formations professionnelles peu qualifiantes et de courte durée.

Ces jeunes doivent alors s'investir dans ces orientations souvent « subies » et montrer une assiduité et une motivation sans faille pour garder la prise en charge institutionnelle jusqu'à l'obtention de leur diplôme. Après quoi, ils doivent trouver rapidement un emploi pour être financièrement autonome et ne plus être « à la charge de l'Etat ».

Quid de la notion d'enfance pour ces jeunes ; quid des les réflexions sur l'autonomie relative des jeunes en lien avec une majorité légale qui ne correspond parfois pas au vécu des personnes ; quid du « droit à l'erreur » dans ces parcours d'insertion qui sont très complexes car au-delà de l'insertion professionnelle, une insertion sur les dimensions à la fois sociale, administrative, culturelle et relationnelle sont également en œuvre.

Notre équipe est pleinement mobilisée auprès de ces jeunes dans l'ensemble de leurs démarches, souvent en lien avec les référents ASE, et qui parfois font défaut dans ces situations. Oserions-nous parler d'une protection de l'enfance à deux vitesses ?

Nous tentons de soutenir au mieux ces jeunes dans l'ensemble de leurs démarches complexes mais également dans leur quotidien empreint d'incertitudes, d'isolements, d'injustices et de discriminations...

Exemple d'accompagnement d'un jeune mineur étranger isolé

...quelques éléments d'une situation parmi tant d'autres…

Début 2016, nous avons accueilli un jeune mineur étranger orienté par un centre d'accueil temporaire et soutenu par le service ASE en charge de son suivi. Agé de 17 ans, le jeune était engagé dans une formation de cuisine pour obtenir un CAP.

Le jeune avait besoin de soins alors que ses droits n'étaient pas en place. Nous avons commencé par les démarches d'ouverture de droits pour l'accès aux soins (CMU-C, carte solidarité transport, prise des RDV médicaux, ...).

Quelques mois plus tard, une indication d'opération chirurgicale a été posée par les médecins.

Nous avons été confrontés à une complexité juridique : en effet, placé par un juge des enfants, le suivi était en principe effectué par l'ASE mais le responsable légal était le juge des enfants pour tout acte administratif. Or, initialement suivi par une référente ASE « volante », le jeune n'avait plus d'interlocuteur désigné dans les services de l'ASE et nous avons dû faire le nécessaire auprès du juge des enfants pour obtenir une délégation nous permettant d'accompagner le jeune le jour de son opération car la présence physique du responsable légal était requise. Le jour de l'opération, l'administration hospitalière a remis en cause son identité du fait de dates de naissances différentes entre les documents du juge des enfants et ceux de la sécurité sociale qui en attribue une « par défaut », la mise à jour n'ayant pas été effectuée lors de l'obtention de ses documents d'identité auprès de l'ambassade de son pays. Nous avons finalement aidé le jeune à faire les démarches nécessaires, n'ayant pas de référents ASE pour faire le relais.

L'âge de sa majorité approchant, le jeune a fait une demande de contrat jeune majeur afin de pouvoir poursuivre sa formation. Nous l'avons accompagné à une réunion pour étudier sa demande, face à 7 professionnels, où il a été tenu d'expliquer son projet et ce qu'il comptait faire s'il n'obtenait pas de soutien de l'ASE. D'une nature introvertie et réservée, ce fut une épreuve pour lui. Expliquant son souhait de poursuivre en bac pro, il lui a été opposé une inadéquation avec son niveau scolaire, sans éléments de l'école pour justifier de ce « jugement » qui semblait fondé sur son expression orale, certes approximative et déstabilisée par le contexte et les enjeux de la rencontre.

Accompagnement à la préfecture à ses 18 ans pour une demande de titre de séjour. La prise en charge jeune majeur n'a toujours pas été signée et nous avons dû solliciter l'inspectrice de l'ASE pour qu'elle fasse un mail en urgence à la préfecture confirmant la décision de prise en charge afin que son dossier puisse être étudié.

Le jeune a pu nous faire part d'un fort sentiment d'insécurité face à toutes ses épreuves.

Finalement, il lui a été accordé une prise en charge jusqu'à la date de l'examen de son CAP. Elève studieux et motivé, il s'investit complètement dans sa formation et appréhende déjà la fin de ses études, espérant trouver un emploi rapidement après afin de garder son hébergement au FJT, seul lieu où il a des repère stables.

➢ La vie quotidienne au foyer

En moyenne, 34 résidents étaient présents dans le FJT durant cette année.

La « nouvelle vague » de résidents arrivés au cours de l'année 2016, a insufflé une dynamique différente dans la vie de la Maison.

De nombreux projets ont ainsi émergé, portés par les résidents via le Conseil de Maison notamment et avec l'appui de l'équipe socioéducative.

Nous avons noté une amélioration concernant les questions récurrentes liées au respect du règlement de fonctionnement du FJT et notamment sur :

- le bruit produit par certains résidents tard dans la soirée,
- la cigarette dans les locaux,
- les accrochages entre les résidents eux-mêmes ou avec des membres de l'équipe socioéducative.

Nous pouvons dire que dans l'ensemble, l'année 2016 a vu s'installer au sein de la résidence une ambiance générale agréable et chaleureuse en 2016.

➢ L'accompagnement socio-éducatif de l'équipe en interne

Au niveau individuel

Nous poursuivons une intervention personnalisée auprès de chacun des résidents avec pour point de départ le projet formulé à son arrivée. Celui-ci évolue en fonction de sa situation, via les supports formalisés ainsi que les nombreux échanges informels quotidiens.

Les jeunes ont parfois un projet bien défini sur un temps précis, en lien avec un travail, une formation ou des études. Mais cela devient plus compliqué pour les résidents qui arrivent sans appui familial, sans suivi d'un partenaire social et avec très peu de moyens financiers.

Certains parviennent tout de même « à joindre les deux bouts ». Avec notre étayage, ils réussissent à tenir une gestion budgétaire « millimétrée ». D'autres n'ont pas été en mesure d'assumer une telle gestion. Il devient alors délicat de maintenir ces jeunes dans une situation qui parfois leur crée un endettement, notamment auprès du FJT

Les résidents suivis par l'A.S.E. requièrent un accompagnement plus approfondi. Celui-ci est fonction des profils et de la situation du moment, en lien régulier avec leur référent ASE.

Comme évoqué préalablement, cette année nous avons rencontré plus de difficultés dans les accompagnements des mineurs étrangers isolés, bien plus du fait de la difficulté à mobiliser leur référent ASE que du fait des jeunes eux-mêmes. Les lenteurs que nous constatons autour de la situation administrative des jeunes en témoignent :

- signature par l'inspecteur pour toutes les autorisations « parentales »/ du responsable légal,
- accompagnements en préfectures et consulats pour les démarches de pièces d'identité et de titre de séjour,
- demandes d'allocations exceptionnelles pour des timbre fiscaux ou fournitures scolaires, loisirs,
- renouvellement de la carte CMU-C…

Cela nous a mis en difficulté et en porte à faux avec certains jeunes qui ont eu du mal à comprendre les subtilités liées aux domaines de compétences et d'intervention des différents professionnels et qui ne saisissent pas les protocoles de l'ASE.

Du fait de leurs parcours très singulier, les mineurs étrangers portent le poids d'une pression familiale et sont plus ou moins chargés d'une mission de réussite, notamment pour permettre le remboursement de leur dette laissée dans le pays d'origine. Certains ont contractée cette dette pour financer leur voyage en Europe. Cela se répercute dans leur attitude, souvent en tension, ce qui peut avoir des incidences dans leur rapport avec les membres de l'équipe.

D'autre part, des incompréhensions naissent du fait que certains parviennent à obtenir leurs documents administratifs, contrairement à d'autres qui ont eu le même parcours, qui ont fait leurs démarches auprès de la même préfecture. Nous restons impuissants face à cela et essayons de leurs expliquer autant que possible ce que nous observons nous-mêmes comme des incohérences.

Outre les accompagnements spécifiques évoqués précédemment, nous avons pu centrer notre approche sur les résidents les plus anciens et les accompagner vers des logements extérieurs.

Pour ces résidents ayant une demande de logement social active, nous avons pu nous appuyer sur plusieurs dispositifs :

- appartements autonomes gérés par l'association
- Services Intégrés d'Accueil et d'Orientation (SIAO)
- Droit Au Logement Opposable (DALO)

Et toujours, des soutiens aux projets d'insertion dans une démarche d'accompagnement socio-éducatif global avec des domaines plus itératifs autour des recherches d'emploi et de stage, de démarches administratives, de recherche de logements, … ainsi que du soutien dans leur insertion sociale avec des échanges autour de leur histoire familiale, des postures dans leurs relations et interactions avec autrui…

Au niveau collectif

L'activité socio-éducative et culturelle, dans sa dimension collective, s'est maintenue voire étoffée, avec une diversité et une densité plus importante des actions :

- Les ateliers : en 2016, nous avons réitéré la mise en œuvre des ateliers de remise en forme quotidiens animés par Abdoulaï M'BAYE et de deux résidents, ainsi que ceux de théâtre au rythme d'une fois par semaine et de cuisine le samedi animés par Tinhinane BAKOU de janvier à mai avec une reprise progressive en fin d'année.

- Repas à thème : Jean François DECEROI, Maître de maison et cuisinier, a proposé régulièrement des soirées à thème autour de repas spécifiques :
  - 5 soirées dans la salle Bar réunissant en moyenne 14 résidents
  - 1 soirée pizza/jeux de société avec une participation de 10 résidents
  - 1 repas « chinois » qui a rassemblé 18 résidents
  - 1 atelier cuisine « confection de fraisiers » avec 6 participants.

Sorties et loisirs

Jean François DECEROI, Cuisinier et Maître de maison, a pu mettre en lien les résidents, de façon individuelle, avec des dispositifs d'accès aux loisirs tels que « culture du cœur » et la billetterie solidaire du Secours Populaire.

Les résidents ont ainsi pu bénéficier de nombreuses places pour des sorties culturelles telles que cinéma, bateaux mouches et cirque, ainsi que pour aller voir des manifestations sportives (football, athlétisme) ou encore des entrées à la piscine.

En 2016, la caisse loisirs a été beaucoup plus sollicitée que les années précédentes. Cela est dû à une réorganisation de la caisse loisir par les résidents via le Conseil de Maison et la mise en place d'un tableau de fonctionnement tarifaire.

Les résidents ont pu l'utiliser pour diverses actions :

DATE	ACTION	PARTICIPANTS JEUNES	PARTICIPANTS SALARIES
17 /07/16	BOWLING	7	1
13/08/16	TOURNOI DE FIFA	10	1
27/08/16	PAINTBALL	7	1
24 AU 26/09/16	SÉJOUR LIVERPOOL	4	1
08/10/16	CINÉMA	5	0
13/10/16	COSMIC LASER	6	0
27 /10/16	MANOIR DE PARIS	10	4
05/12/16	JEU SOCIETE	10	3
08/12/16	SOIRÉE PIZZA	15	3
18 /12 /16	SORTIE BASKET	5	1

Week-end à Liverpool

Un petit groupe de résidents, représentant la mixité des jeunes accueillis, a su s'investir dans l'organisation et le déroulement du weekend, avec l'accompagnement d'Abdoulai M'BAYE, éducateur du FJT.

Nous faisons un bilan positif de ce séjour où a régné une très bonne entente entre les résidents. Chacun a su trouver sa place et s'investir à son niveau. Toutefois, la durée prévue du séjour, à savoir un weekend, est apparu au final bien court pour pouvoir profiter de la ville.

***Petit +** : Très bon match de Liverpool. Cela valait le déplacement. Un score sans appel (5 à 1) contre Hull City. Sans compter une ambiance exceptionnel dans le stade Anfield..*

Les salles d'activités

Salle de remise en forme en 2015 :

Nous avons sollicité les résidents afin qu'ils puissent rafraîchir la salle de remise en forme.

Abdoulaï M'BAYE a aidé quelques jeunes à s'organiser : se mettre d'accord pour les couleurs et la disposition des éléments de la salle afin que toute personne y trouve satisfaction.

Ce projet avait pour objectif de permettre à chaque résident désireux de faire du sport de trouver dans cette salle son rythme et son organisation tout en étant autonome. Le groupe de jeunes mobilisés a mis une semaine pour tout réaliser.

Salle de remise en forme en 2016 :

Depuis la rénovation de la salle, environ 15 jeunes (filles et garçons confondus) investissent régulièrement le lieu.

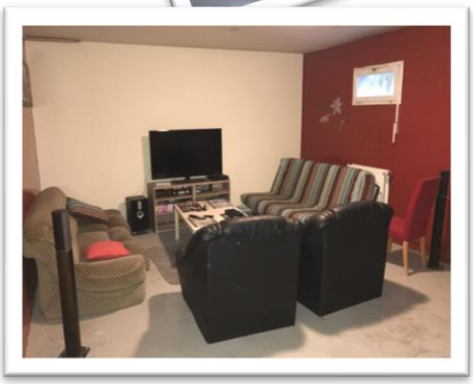

Salle de vidéo 2016 :

Les résidents peuvent y regarder un film, jouer à la PlayStation ou aux jeux de société pour se détendre et décompresser de leur journée.

Salle « disco » et « bar » 2016 :

Nous avons enfin pu réinvestir la salle disco qui était en travaux. A l'avenir nous allons organiser plus d'évènements dans ces deux salles pour relancer les activités collectives..

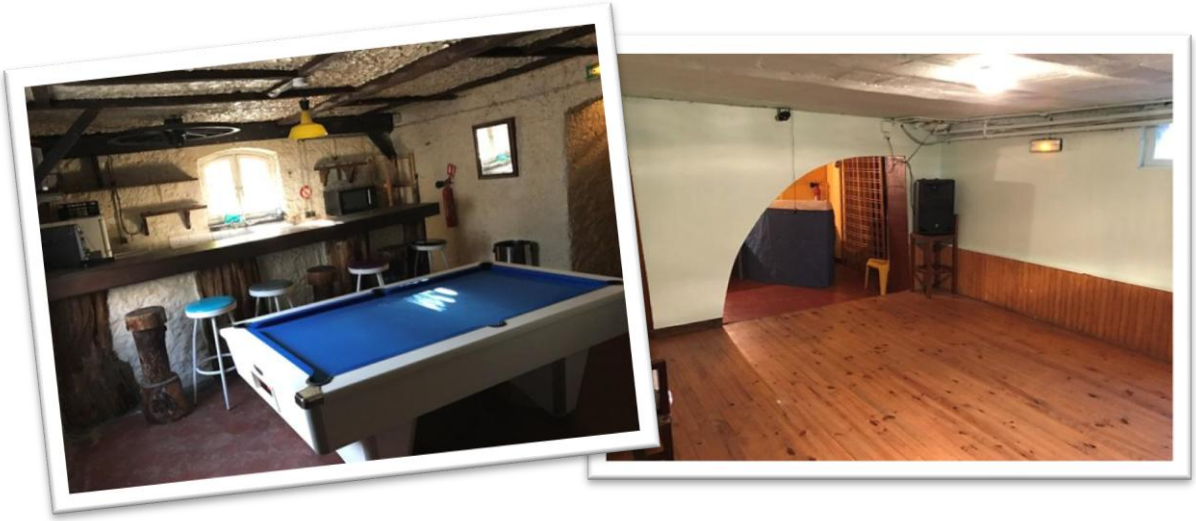

➢ ***Les Temps forts***

– **La journée des partenaires**

Le dernier vendredi du mois de janvier est le rendez-vous annuel avec nos partenaires actuels et futurs qui sont invités à une présentation de nos activités et à des échanges autour du buffet préparé par notre cuisinier (dont la réputation n'est plus à faire). Les professionnels sont toujours nombreux à répondre présents ce qui permet de consolider et développer nos réseaux et partenariats.

– **La journée porte ouverte et le spectacle de théâtre**

Depuis trois ans, nous accueillons la compagnie "**Les chemins de Traverses**" de la MJC Mercœur (Paris 11) pour une représentation théâtrale dans le jardin de la propriété de l'association. C'est une autre occasion pour nous d'ouvrir les portes de notre établissement à l'extérieur et notamment au voisinage, et plus largement aux réginaburgiens.

– **Le repas de fin d'année**

Le dernier vendredi avant les vacances de fin d'année, un repas réunissant nos résidents, l'équipe du FJT et les administrateurs de l'Association JEUNESSE permet de terminer l'année dans une ambiance conviviale.

Cette année, le thème choisi était "les personnages de dessins animés". Tout le monde a joué le jeu en se déguisant ce qui a instauré un climat très festif.

La soirée s'est déroulée au rythme des animations (Quizz, prestations de chants et danses par des résidents) pour finir en salle disco jusqu'au bout de la nuit.

➢ *La participation des résidents à l'organisation de la vie de la maison*

- **L'activité du Conseil de Maison**

Le Conseil de Maison élu en avril a investi pleinement son mandat de représentation des résidents pour engager des améliorations sur certains aspects du fonctionnement du FJT :

- règlement de fonctionnement : assouplissement de la charte des visites dans les chambres,
- révision du règlement de la caisse loisir (fond regroupant les cotisations de tous les résidents et autogéré par eux-mêmes, fond réservé à des dépenses de loisir) afin de permettre aux résidents de la solliciter plus facilement,
- création d'une charte pour la mise en œuvre de la "responsabilité du jour" (participation aux tâches de la vie collective en lien avec la restauration : mettre la table, faire la vaisselle, nettoyer la salle à manger,..),
- la mise en place d'une organisation du ménage dans les parties communes des étages (couloirs, escaliers…)

Lors des élections pour le renouvellement du Conseil de Maison, les représentants des résidents ont vu leur mandat reconduit.

- **Concertation et implication des résidents dans la mise en place de partenariats**

Ces consultations se sont déroulées à l'occasion des Assemblées Générales des résidents où les partenaires ont pu venir échanger avec les résidents pour se présenter et faire leurs propositions directement aux jeunes.

Les résidents ont ainsi rencontré préalablement les bénévoles de l'association ADS Bourg-la-Reine pour du soutien scolaire, et Kévin SUEUR (psychologues au CSAPA) pour les ateliers de prévention à la santé.

➢ les actions socio-éducatives développées en partenariat

❖ ***dans le cadre des suivis individuels :***

- Orientations vers la mission locale et relais de sceaux

Nous sommes toujours en étroite collaboration avec les professionnels du territoire.

Ainsi, nous avons pu solliciter à plusieurs reprise la mission locale pour des questions liées à l'insertion professionnelle et notamment pour travailler de façon approfondie avec une

jeune qui cherchait à trouver une nouvelle orientation professionnelle, mais aussi pour des recherches de formation ou encore pour un soutien à la mobilité, …

Nous avons également orienté plusieurs résidents vers le relais de sceaux pour du soutien psychologique en lien avec des problématiques de souffrance psychique, de difficultés relationnelles souvent en lien avec des problématiques familiales, des problèmes d'addiction, …

- Soutien scolaire avec l'association ADS Bourg-la-Reine

En 2016, nous avons mis en place un nouveau partenariat avec l'association ADS Bourg-la-Reine (Association Bourg-la-Reine, dynamique et solidaire). Cette association rassemble des réginaburgiens qui ont pour objectifs de :

- « lutter contre les fractures sociales, et pour une véritable égalité des chances,
- défendre les droits des femmes et l'égalité entre femmes et hommes,
- favoriser et promouvoir les actions allant dans le sens du développement de l'égalité et de la solidarité, entre générations, entre quartiers, entre groupes sociaux,
- contribuer à la vie artistique et culturelle,
- défendre un urbanisme au service des habitants et privilégiant le développement durable. »

Après une première rencontre autour de leurs activités en faveur de l'égalité entre femmes et hommes, nous avons pu leur faire part de notre évaluation des besoins de nos résidents, notamment autour de soutien scolaire.

L'Association ADS Bourg-la-Reine a pu répondre favorablement à notre demande et proposer la mise en place de soutiens scolaires individualisés pour les résidents qui en formulent la demande, au sein de nos locaux. Ainsi, depuis le mois de juin 2016 et de façon plus importante depuis septembre, les résidents qui en ont besoin sont suivis par une personne bénévole qui vient les rencontrer une ou plusieurs fois par semaine et leur apporte un soutien dans diverses matières : français langues étrangères (FLE), mathématiques, anglais, physique-chimie, histoire, …

Les résidents en sont très satisfaits même si certains peuvent avoir des difficultés à être ponctuels à toutes les rencontres notamment du fait de difficultés dans leur parcours et/ou des problématiques auxquelles ils doivent faire face.

❖ ***dans le cadre d'actions collectives :***

- **Tournoi multi-activités inter-FJT**

Quizz culture générale (FJT de Clamart)

Au second semestre de l'année 2015, les résidents du FJT avec le soutien de l'équipe socioéducative et particulièrement celui de Justine LEBOEUF VERGRIETTE stagiaire assistante de service social, se sont saisis d'un appel à projet de l'URHAJ d'Ile-de-France (Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes) pour mettre en place une compétition collective opposant les résidents du Foyer Jeunesse de Bourg-la-Reine et du FJT du moulin de pierre de Clamart.

Ce tournoi portait sur plusieurs activités : **quizz de culture générale, concours de cuisine, matchs de foot et de basket, concours de jeux de société, laser-game, etc….**

Concours de cuisine (FJT de Bourg-la-Reine)

Le « Tournoi multi-activité » opposant les deux foyers, impliquait la cohésion entre les membres de chacune des structures pour gagner le tournoi. De plus, il permettait aux résidents de sortir du cadre du foyer et de rencontrer d'autres jeunes.

Cette action a rencontré un grand succès avec la participation d'une quarantaine de résidents des 2 établissements et la mobilisation d'une demi-douzaine d'administrateurs des deux associations. Une soirée de remise de prix a été organisée afin de mettre en avant l'investissement des jeunes dans l'organisation et les participations aux épreuves. Outre les prix des gagnants aux épreuves, chaque participant a reçu une clé USB avec les logos des deux FJT.

Les résidents ont également fait une présentation et un bilan du projet lors d'une soirée de restitution organisée par l'URHAJ qui finançait les projets et devant les jeunes de tous les FJT qui avaient obtenu une subvention, en expliquant comment les fonds obtenus avaient été employés.

Cette action a rencontré un grand succès auprès des jeunes qui ont émis le souhait de réitérer l'expérience. Malheureusement, le fond de l'UHRAJ qui a octroyé les subventions n'est pas reconduit ce qui ne permet pas de reproduire le projet dans les mêmes conditions.

Toutefois, nous favorisons des actions inter-foyers chaque fois que l'occasion se présente.

Le jury en pleine dégustation et… délibération

Annonce des résultats du concours

Restitution devant l'URHAJ

- **Soirée Action Logement**

En mai 2016, nous avons mis en place une action destinée à préparer nos résidents à accéder au logement autonome. En partenariat avec Madame **Djamila BENMERADI**, Conseillère en Economie Sociale et Familiale (CESF) de l'Espace Départemental d'Action Sociale (EDAS) de Bourg-la-Reine, nous avons proposé une soirée ludique et informative intitulée "L'entrée dans mon premier appartement." qui s'est déroulée en deux temps :

1. **un jeu de rôle** en équipe qui nous a été prêté par les collègues du FJT Marie José (à Paris). Ce jeu permet de mettre les résidents en situation avec une fiche décrivant le type de logement auquel ils accèdent (ex: studio ou T2) le loyer associé, leur situation socio-professionnelle (en CDI, CDD, étudiant), leurs ressources (salaire, bourse, épargne) ainsi que des cartes figurant des éléments matériels tels que mobilier, électroménager, … et des billets (un peu comme au Monopoly). Charge à eux de s'installer dans le logement et d'établir un budget mensuel.

A l'issue d'un temps d'organisation durant lequel Djamila BENMERADI a distillé des éléments de réflexion, chaque groupe a restitué aux autres participants le résultat de leur concertation.

2. **un temps d'informations et d'échanges** avec de nombreuses interactions avec comme supports un livret récapitulatif remis à chaque résident, un visuel de diapositives sur PowerPoint avec notamment des exemples de baux, quittances de loyer, factures,... et les conseils techniques des professionnels présents.

Le succès rencontré par cette action nous incite à la reconduire au moins une fois par an.

- **Actions de prévention santé**

Une rencontre avec les professionnels du centre de planification familiale a été organisée en début d'année, lors d'une assemblée générale des résidents afin qu'ils puissent identifier la structure et être en mesure de les solliciter si besoin pour des questions en lien avec leurs missions.

Les ateliers en continuité partenariat avec le CSAPA Liberté et animés par Kévin SUEUR, Psychologue ont été reconduits dans la du projet autour de la journée sans tabac avec pour objectif de transmettre de l'information de façon ludique.

➢ **Du point de vue de nos partenaires…**

- **Un mot d'un professionnel CSAPA (Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) :**

« Tout au long de l'année 2015/2016, un groupe de résidents volontaires et le CSAPA Liberté, représenté par son psychologue Kevin Sueur, se sont réunis pour construire et moderniser des outils de promotion de la Santé. A raison d'une rencontre mensuelle, ils ont choisi de développer les résultats de leurs échanges et de leurs recherches sur le tabac, en se contraignant à utiliser des outils numériques, et à tenter d'informer et d'intéresser sans juger ou banaliser. Le public de destination était leurs camarades résidents, ainsi que des élèves de collège. Le rendu de ce travail a pris la forme d'un atelier ludique sur un mode de jeux télévisé. Les participants ont pu construire une trentaine de question sur le tabac, ses lobbys et ses effets, organisées en trois manches pour des groupes de 15 personnes, et utilisant l'application KAHOOT. Depuis sa réalisation, l'outil construit a ainsi servi à animer la journée mondiale sans tabac à l'hôpital psychiatrique Paul Guiraud ainsi que des ateliers de prévention du tabagisme dans certaines classes de collège du département des Hauts-de-Seine. » ;

Kévin SUEUR, Psychologue

- **Un mot des nos collègues de la Mission Locale :**

L'année 2016 a permis de renforcer le partenariat entre l'Association JEUNESSE et la Maison des Entreprises et de l'Emploi Vallée Sud Grand Paris (à Antony). En effet, au-delà de la collaboration habituelle entre une Mission locale et un Foyer Jeunes Travailleurs (orientation du public vers le Foyer, accompagnement en commun des publics hébergés au FJT, membre de la CLIJ), les réalisations effectives sur le territoire en 2016 couvrent un spectre plus élargi. En effet, le FJT a associé les acteurs locaux dont la Mission locale à une action de formation/action sur le thème « Lutter contre les discriminations, agir pour la diversité et construire l'égalité réelle » durant 4 jours en 2015.

Outre l'apport théorique enrichissant de ces journées, cette formation a permis de créer un espace de réflexion partagé entre professionnels d'horizons différents. Et qui a abouti concrètement en 2016, à la mise en place d'un atelier sur cette thématique, à destination des jeunes logés par le FJT, animé conjointement par une personne du FJT et une conseillère de la Mission locale.

La Mission locale se réjouit de poursuivre cette collaboration.

***Claire MARTINE** et **Lydia ROBINE,** Directrice adjointe*
Maison des Entreprises et de l'Emploi Vallée Sud Grand Paris

- **Un mot d'une professionnelle de l'EDAS (Espace Départemental d'Actions Sociales),**

Dans le cadre du projet de territoire du Pôle Solidarité du département des Hauts-de-Seine, en lien avec les publics prioritaires que sont entre autres les jeunes de 16 à 25 ans, l'EDAS développe des interventions d'intérêt collectif visant à sensibiliser le public des jeunes adultes à une meilleure gestion budgétaire afin d'accéder à l'autonomie dans de meilleures conditions.

Dans ce cadre, une étroite collaboration a pu se mettre en place avec le FJT.

Les soirées débat en co-animation avec les travailleurs sociaux permettent de toucher un public qui ne viendrait pas spontanément à l'EDAS.

Le partenariat développé est une réelle source d'inspiration pour, pourquoi pas, engager d'autres actions collectives envers ce public.

Djamila BENMERADI
Conseillère en Economie Sociale et Familiale,
EDAS Bourg-la-Reine/Sceaux

IV. GROUPE DE REFLEXION SUR LA MUTUALISATION « JEUNESSE » - « MOULIN DE PIERRE »

« Le Moulin de pierre » est un Foyer de Jeunes Travailleurs géré par l'association « Relai d'Accueil pour les Jeunes Travailleurs Isolés » depuis plus de 60 ans maintenant. En septembre 2012, ce foyer a fermé ses portes pour engager une vaste opération de modernisation de son bâti (rénovation, extension). Il a rouvert ses portes en février 2015 (après plus de 30 mois d'arrêt).

« L'association Jeunesse (Foyer de Bourg-la-Reine) et l'association Relais d'accueil pour les jeunes travailleurs isolés (Foyer de Clamart) ont mis en place dès janvier 2015 une commission de mutualisation composée de membres des C.A de chaque résidence sociale.

L'objectif dans un premier temps était d'accompagner la réouverture du Foyer de Clamart. Toute l'équipe du FJT de Bourg-la-Reine s'est investie dans « un esprit de solidarité » pour mener à bien cette mission :

- *réorganisation institutionnelle et recrutement des professionnels.*
- *conventions, agréments divers et création d'un site internet…*

En février 2015 le FJT de Clamart ouvrait ses portes.

<u>Bilan 2016.</u>

La commission de mutualisation s'est réunie une fois par trimestre. Toujours composée des mêmes membres des deux C.A. Abdel AFQUIR était invité si nécessaire à une partie de ces réunions. Les points abordés ont été nombreux :

→ *<u>autour du projet social :</u>*

- *conserver et développer la mixité sociale au sein des deux FJT.*
- *soutenir pleinement l'accompagnement éducatif qui caractérise nos deux foyers.*
- *élargir et ajuster selon les demandes, l'offre de logements dans les deux FJT.*
- *mise en place du conseil de maison à Clamart, sous la même forme que celui de Bourg-la-Reine.*

→ *<u>autour des professionnels :</u>*

- *mise à disposition temporaire du directeur du FJT de Bourg-la-Reine, Abdel AFQUIR jusqu'à la fin de contrat de la directrice en poste.*
- *mise en place de formations communes aux salariés des deux équipes.*
- *mise en place du même outil de comptabilité pour les deux FJT. Travail commun des deux secrétaires.*

Les deux associations ont continué de faire alliance en 2016 et maintiennent une (forte) collaboration de proximité. Les membres des conseils d'administration des deux associations se sont réunis le 14 décembre 2016 pour réfléchir aux nouvelles convergences à développer.

***Pierre MARSAL**, administrateur Association JEUNESSE*

V. LES PROJETS DE L'ASSOCIATION

A. Avancement des projets

L'association JEUNESSE mène actuellement deux projets ambitieux :

- un projet d'extension du foyer situé rue Bobierre-de-Vallière
- un projet de création d'un deuxième foyer sur Bourg-la-Reine.

En mars 2016, le Conseil d'Administration a décidé d'initialiser :

- L'agrandissement du foyer actuel en construisant 20 chambres, permettant de passer l'ensemble de l'hébergement en chambres individuelles, en faisant passer la capacité d'accueil de 34 à 40 jeunes, sans changer le projet social existant.

- La création d'un foyer supplémentaire à Bourg-la-Reine, à proximité immédiate du foyer actuel, d'une capacité d'accueil de 20 places dans 14 logements, qui nous serait vendu par la mairie de Bourg-la-Reine. Le projet social est très proche de celui du foyer actuel mais permettrait de faire une transition avec plus d'autonomie pour des jeunes issus du foyer Jeunesse ainsi que l'accueil de couples ou éventuellement de parents isolés avec enfants.

En Juin 2016, nous signons avec un architecteur le contrat portant étude et réalisation du projet d'extension, assorti de clauses suspensives liées au plan de financement.

En Octobre 2016, par arrêté du ministère du Logement publié au Journal Officiel, l'Association Jeunesse a reçu l'agrément Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion qui est le « sésame » pour mener ces types de projets au même titre que les bailleurs sociaux.

En Octobre 2016, le Préfet des Hauts de Seine nous notifie que nos projets qui entraînent la création de nouvelles places d'hébergement ont été retenus à l'issue d'un appel à projet.

En Novembre 2016, la mairie de Bourg-la-Reine nous accorde le permis de construire pour l'extension du foyer.

En Décembre 2016, la DRILH nous notifie l'agrément PLA-I pour chacun de nos deux projets ainsi que les subventions que l'Etat nous accorde.

En Février 2017, nous signons un protocole d'accord avec 27 voisins par lequel nous nous engageons à apporter des modifications à notre projet et par lequel ils s'engagent à ne pas déposer de recours contre le projet.

En Février 2017, la subvention CAF pour la création a été accordée, puis en Mars 2017 la subvention CAF pour l'extension.

En Mars 2017, la CAF approuve les projets sociaux des 2 résidences

En Mars 2017, nous signons le contrat de prêt PLA-I avec la CDC pour l'extension.

En Mars 2017, le Maire de Bourg-la-Reine accepte de proposer au conseil municipal d'accorder la garantie municipale au prêt lié à l'extension.

En Mars 2017, le président du Conseil Départemental 92 et le Vice-Président du Conseil Régional d'Ile de France nous notifient l'autorisation de démarrage des travaux pour l'extension en anticipation des décisions formelles devant être votées en Mars pour le CD 92 et en Mai pour le CR IdF.

Le projet d'extension est donc maintenant réellement lancé … rendez-vous en septembre 2018 pour l'ouverture.

Foyer JEUNESSE « Aujourd'hui »	Foyer JEUNESSE « Demain »
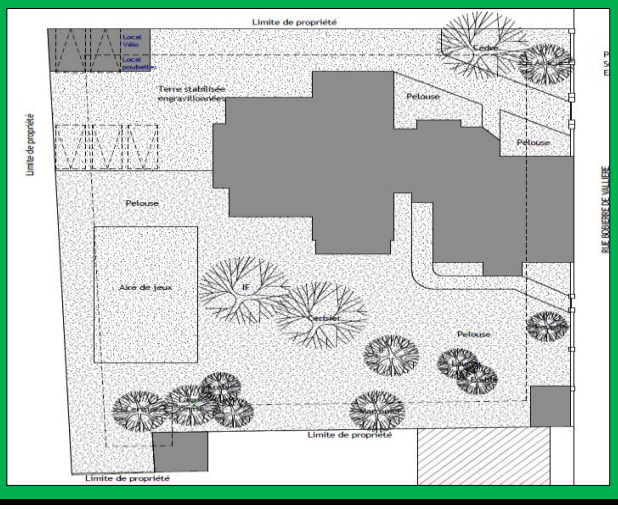	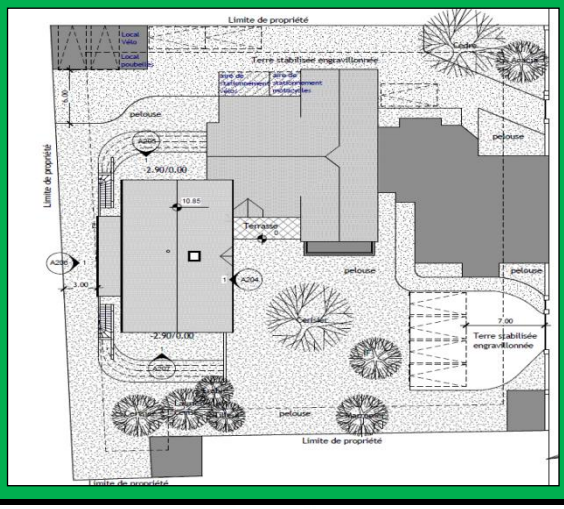

Tout est en place pour lancer le projet de création dès que la mairie de Bourg-la-Reine sera en mesure de finaliser la vente de l'immeuble à l'Association Jeunesse.

B. Le financement des projets

Projet d'Extension		Projet de Création	
Coût total:	**1 340 000**	**Coût total**	**1 669 032**
Contrat Architecteur	1 200 000	Acquisition	1 350 000
Assurances et Garanties	40 000	Travaux	219 032
Provisions pour imprévus	100 000	Provision pour Imprévus	100 000

Financement	1 340 000	Financement	1 669 032
Subvention DRILH	450 000	Subvention DRILH	425 000
Subvention CD 92	80 400	Subvention CD 92	66 154
Subvention CR IdF	240 000	Subvention CR IdF	240 000
Subvention CAF	260 000	Subvention CAF	145 000
Fonds propres Association	45 000	Fonds propres Association	25 000
Prêt PLA-I de la CdC	264 600	Prêt PLA-I de la CdC	767 878

BUDGET DE L'ASSOCIATION AVANT ET APRES

Charges	Budget Actuel	Impact Extension	Impact Création	Budget Après projets
Consommation alimentaire	60000	6000	0	66000
Consommation Energie/Eau	26500	4000	10000	40500
Consommation autres	6500	1000	2000	9500
		0	0	
Loyers & Charges Appartements	57000	0	0	57000
Entretiens et autres charges externes	48000	15350	25000	88350
Impots, Assurances & Honoraires	26000	2000	4000	32000
Salaires et charges	294000	14400	53400	361800
Vie sociale	6000	600	0	6600
Remboursement emprunts	10000	8700	28000	46700
Total	**534000**	**52050**	**122400**	**708450**

Recettes	Budget Actuel	Impact Extension	Impact Création	Budget Après projets
Hebergement payé par résidents	108000	46050	72400	226450
Repas payés par résidents	29000	6000	0	35000
Prix de journée ASE	192000	0	0	192000
Loyers studios	47000	0	0	47000
Subvention CG 92	79000	0	20000	99000
Subventions (CAF, FONJEP, AGLS, …)	49000	0	30000	79000
Résidents, adhérents & exceptionnels	30000	0	0	30000
Total	**534000**	**52050**	**122400**	**708450**

L'association JEUNESSE aujourd'hui…

Une association

- Association JEUNESSE
- Fondateurs : Pierre TURQUET (juge pour enfants), et Gabriel ANDRE (éducateur)
- Un Conseil d'Administration (9 membres)
- 70 adhérents

Un projet associatif

- l'autonomisation des jeunes
- l'éducation à la citoyenneté
- la vie participative et la démocratie interne
- l'accompagnement des parcours d'insertion
- la mixité sociale

Une équipe (4.91 etp)

- 1 etp directeur
- 1 etp responsable socio-éducatif
- 1 etp animateur socio-éducatif
- 0.57 etp secrétaire-comptable
- 1 etp cuisinier
- 0.35 etp agent d'accueil

Un FJT - Résidence sociale

- 21 logements au total.
- 35 places
- essentiellement des chambres doubles.

Des appartements extérieurs

- 7 appartements extérieurs
- un total de 10 places

L'association JEUNESSE demain

Une association

- Association JEUNESSE
- Fondateurs : Pierre TURQUET (juge pour enfants), et Gabriel ANDRE (éducateur)
- Un Conseil d'Administration (9 membres)
- 70 adhérents

Un projet associatif

- l'autonomisation des jeunes
- l'éducation à la citoyenneté
- la vie participative et la démocratie interne
- l'accompagnement des parcours d'insertion
- la mixité sociale

Une équipe (6.05 etp)

- 1 etp directeur
- 1 etp responsable socio-éducatif
- 2 etp animateurs socio-éducatif
- 0.71 etp secrétaire-comptable
- 1 etp cuisinier
- 0.35 etp agent d'accueil

2 FJT - Résidences sociales

- 56 logements au total.
- 64 places
- essentiellement des logements individuels.

Des appartements extérieurs

- 7 appartements extérieurs
- un total de 10 places

2ème PARTIE
ÉLÉMENTS STATISTIQUES EXERCICE 2016

Avant propos

Il est difficile de définir avec objectivité les situations des jeunes selon les critères retenus pour l'élaboration des graphiques qui suivent. Nous soulignons encore une fois les divergences de « points de vue » sur ces critères entre les différents organismes financeurs de notre activité (Conseil Général des Hauts de Seine et Caisse d'Allocations Familiales), et les professionnels en charge de ces jeunes dans les différents services sociaux et établissements d'accueil.

L'absence de critères communs et constants, admis par tous les acteurs sociaux, induit à notre sens une forte subjectivité dans l'interprétation des données recueillies sur la population qui nous concerne. Cet écueil n'est cependant pas surprenant dans la mesure où il traduit la difficulté récurrente du travail social à faire entrer des individus dans des « cases » statistiques prédéfinies, avec une prise en compte toute relative de leurs singularités.

Vue d'ensemble	
Jeunes présents dans l'année	**58**
Sortants	**20**
Entrants	**22**

Etudes des populations année 2016
REPARTITION DES ENTRANTS SELON SEXE ET PRISE EN CHARGE ASE

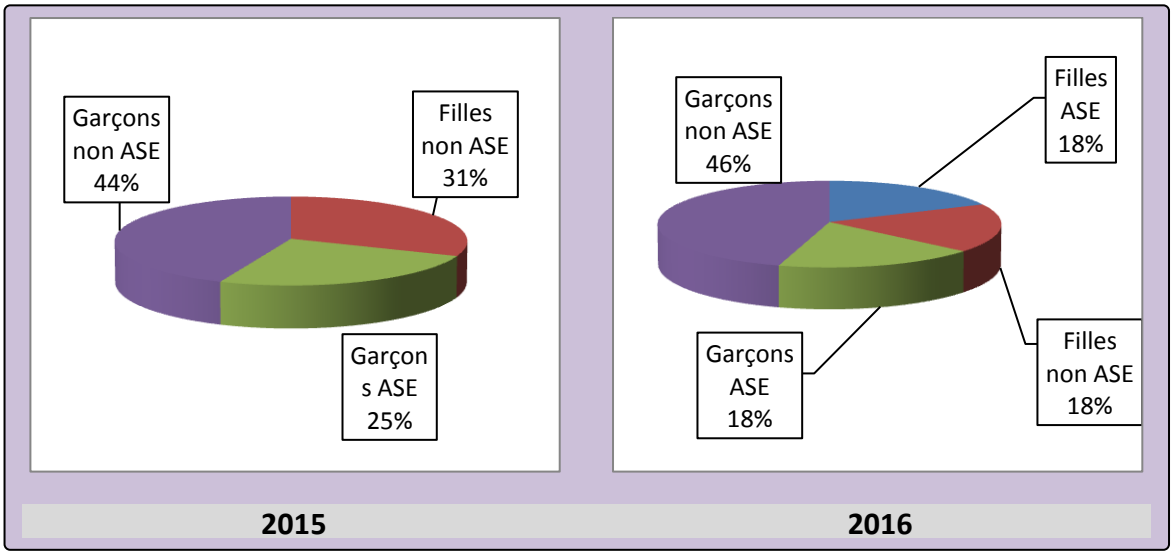

Etudes des populations année 2016
AGE DES JEUNES ENTRANTS

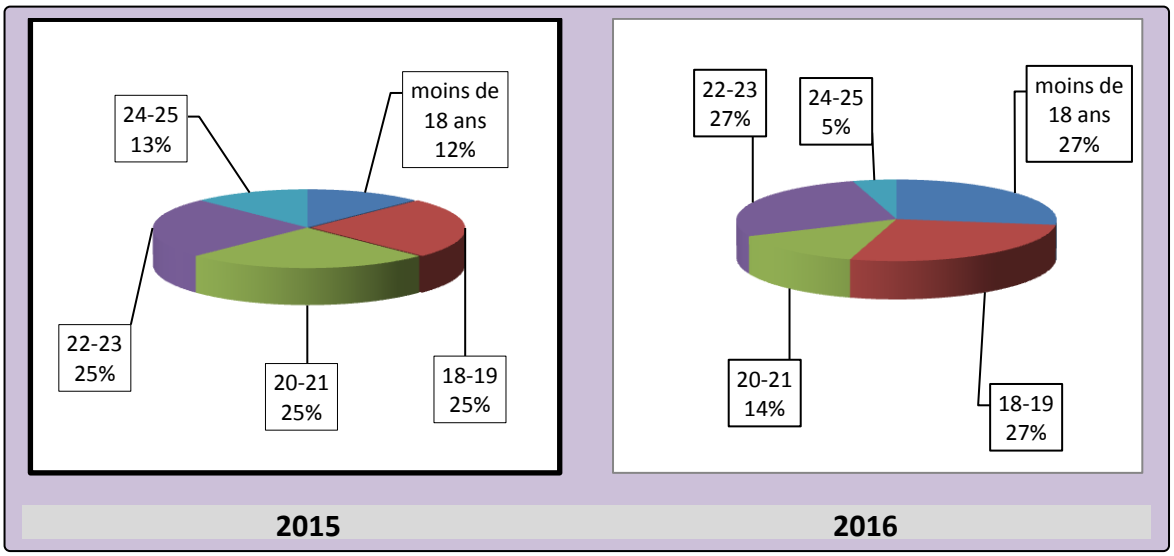

Etudes des populations année 2016
NIVEAU DE CULTURE - QUALIFICATION DES JEUNES ENTRANTS

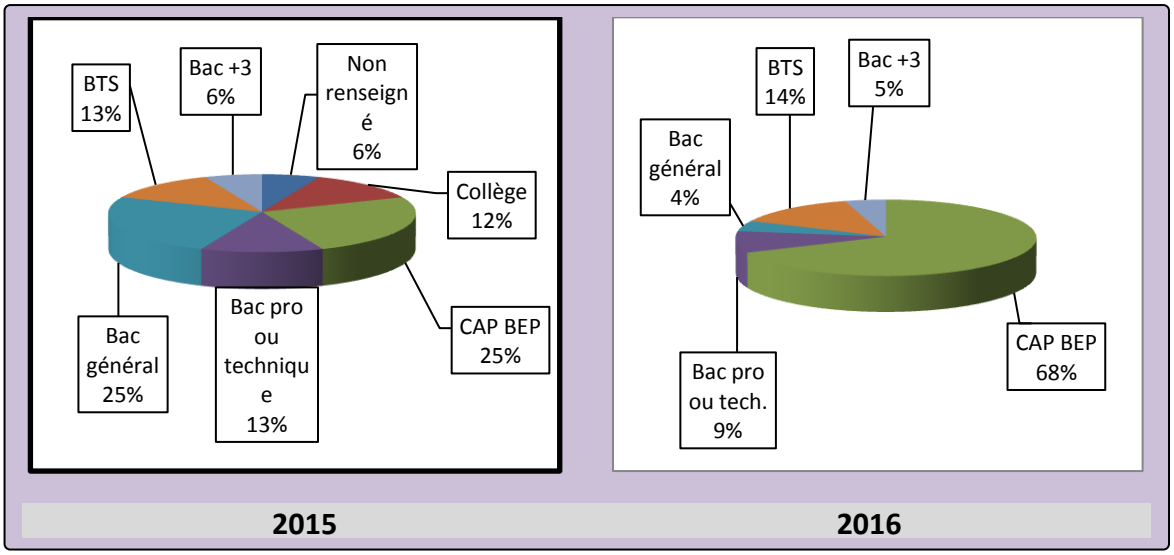

Etudes des populations année 2016
ORIGINE RESIDENTIELLE DES JEUNES ENTRANTS

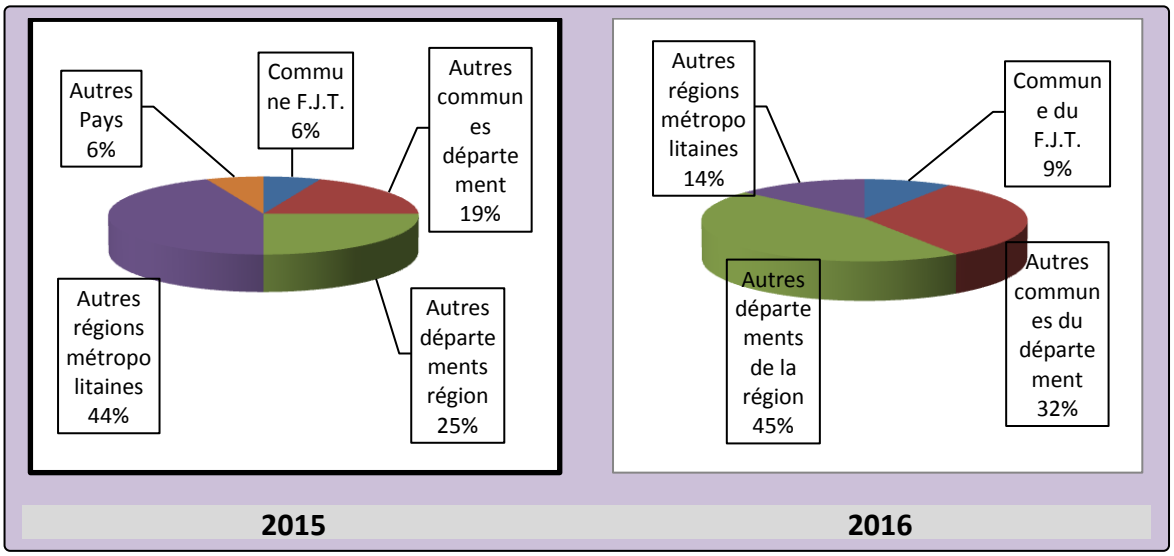

Etudes des populations année 2016

ORIGINE RESIDENTIELLE TOUS JEUNES PRESENTS

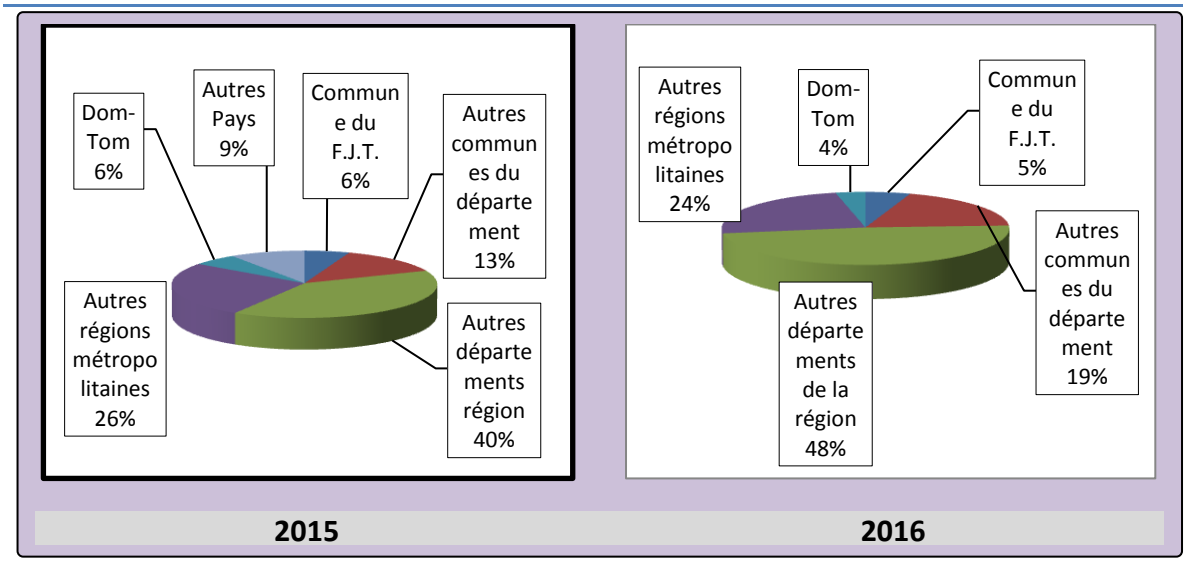

Etudes des populations année 2016
STATUT DES RESIDENTS ENTRANTS

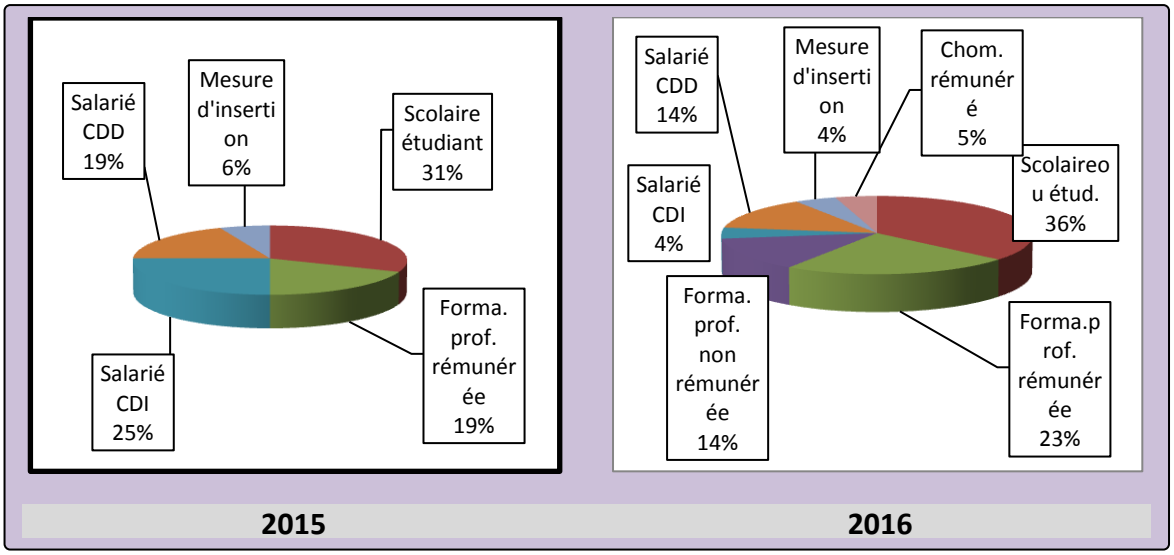

Etudes des populations année 2016
STATUT DES RESIDENTS SORTANTS

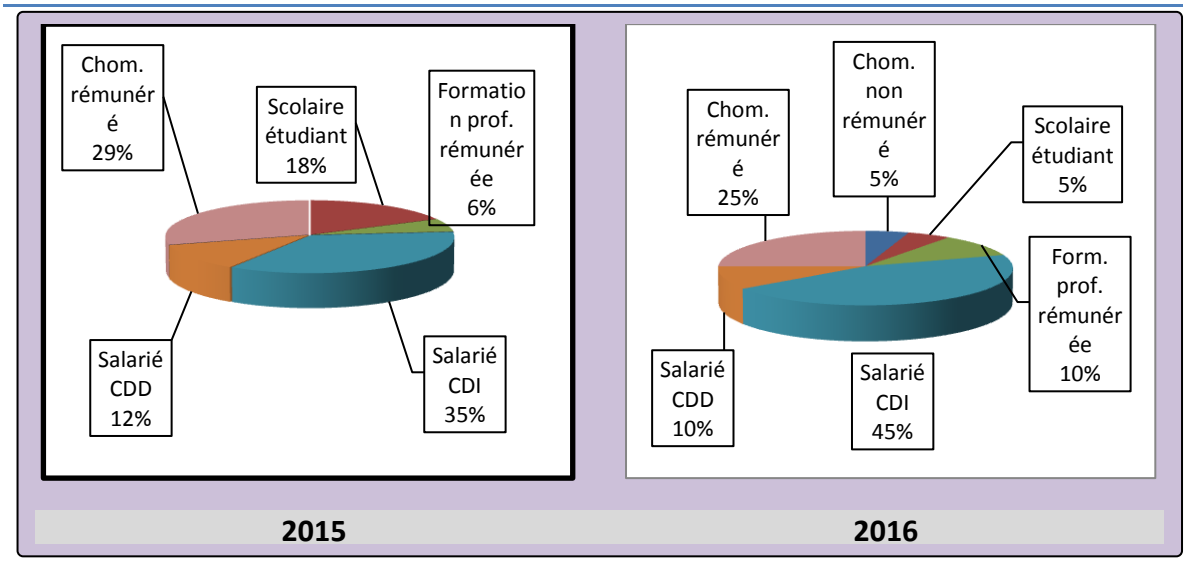

Etat des Populations année 2016
DUREES MOYENNES DES NUITEES DES RESIDENTS PRESENTS

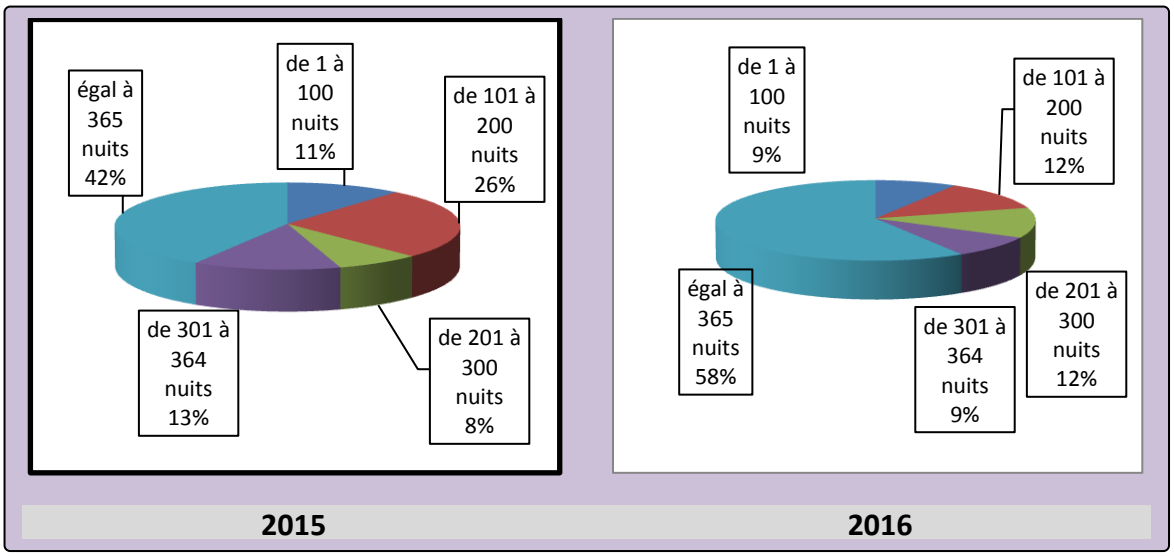

Etudes des populations année 2016
DESTINATION RESIDENTIELLE DES SORTANTS

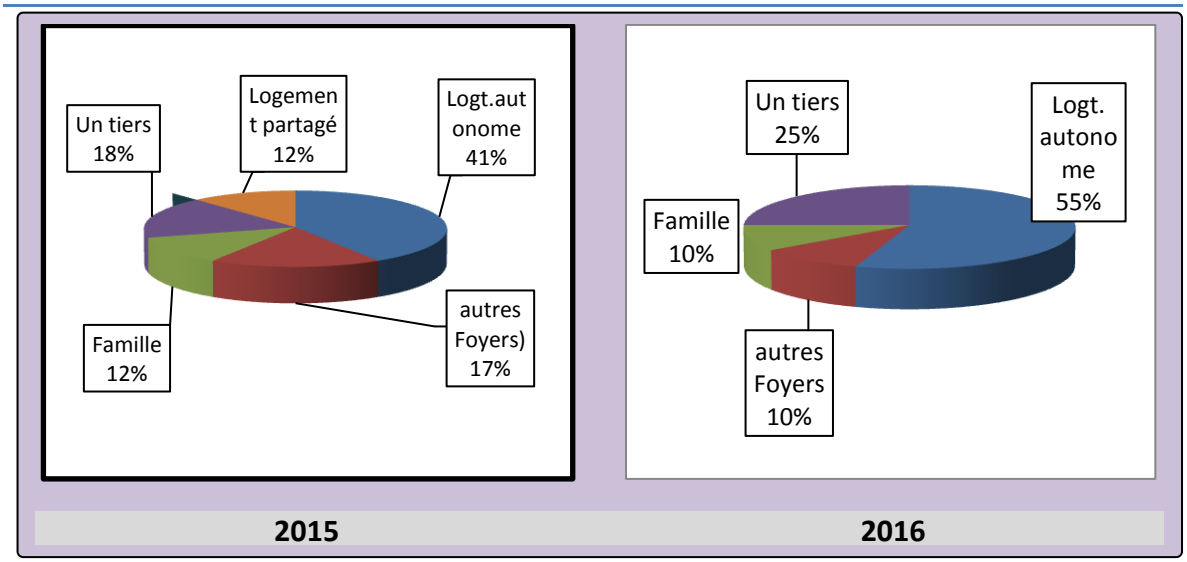

3ème partie
Album photos 2016